

LERACQONTEUR

BULLETIN D'INFORMATION DU REGROUPEMENT DES AUBERGES-DU-CŒUR
AUTOMNE 2014

ACTUALITÉS

LE PROJET DE LOI 10 : QU'EN PENSONS-NOUS?

DOSSIER FAMILLE

ENTREVUE

LE SOUTIEN AUX FAMILLES

DE L'ANTRE-TEMPS

TRIBUNE DES JEUNES

RELATIONS MÈRE-FILLE :

AU DÉBUT, JE N'Y CROYAIS PAS!



CHRONIQUE

VOYAGE AU CŒUR DE L'INTERVENTION

L'EMPOWERMENT :
VERS UNE PLUS GRANDE LIBERTÉ



MOT DE LA PRÉSIDENTE

SO, SO, SO, SOLIDARITÉ! ET SI ON Y CROYAIT...

Par Johanne Cooper

Mobilisation, mot à la mode s'il en est un présentement, mot qui peut créer enthousiasme et espoir ou déception et découragement. Selon le dictionnaire Larousse, la mobilisation, c'est «l'action de rassembler et de dynamiser les énergies».

À travers les siècles, ce sont ces rassemblements d'énergie qui ont amené de grands changements au sein de nos sociétés. Sans ces grands mouvements de masse où en serait la cause des femmes ? Le mur de Berlin séparerait-il toujours cette ville et son peuple en deux entités distinctes ? Est-ce que l'apartheid sévirait toujours en Afrique du Sud ? L'impact de milliers de voix s'élevant toutes ensemble pour n'en faire qu'une et qui demande à l'unisson des changements démocratiques peut être très puissant. Le «printemps arabe», mais aussi le «printemps érable» en sont des exemples.

Mais la mobilisation, est-elle toujours une histoire de masse ? Sûrement pas. Dans notre milieu nous sommes témoins tous les jours des effets positifs de cette dynamisation des énergies. Les jeunes avec lesquels nous

travaillons se mobilisent autour d'un enjeu primordial, leur propre cheminement et l'amélioration de leur qualité de vie. Ils vivent à l'individuel le même processus que celui requis pour les mobilisations de masse. Se définir un but, y rattacher des objectifs et mettre en place des solutions et des actions qui leur permettront de les atteindre. Dans l'action et à la vue des résultats, ils apprennent à croire en leur pouvoir d'agir. Les travailleurs de nos Auberges se mobilisent également afin de mettre en place un milieu de vie favorable aux apprentissages pour ces jeunes citoyens qui traversent nos vies professionnelles et qui sont au cœur de nos missions. Les directions et les conseils d'administration se mobilisent autour des enjeux économiques afin d'accroître notre pouvoir d'autonomie et ainsi avoir les atouts en mains pour agir sur la destinée de nos organisations.

Au printemps 2014, le nouveau gouvernement libéral anéantissait d'un coup de gomme à effacer la victoire de l'automne 2013 concernant le rehaussement de 120 millions \$ du financement des organismes communautaires.

En agissant de la sorte, il venait semer le découragement au sein des rangs de cette mobilisation. Ce résultat, nous l'avions atteint en nous unissant autour d'un enjeu commun et en voyant chacune des actions mises en place comme n'étant pas une fin en soi, mais plutôt comme un agent multiplicateur qui servait à rallier de plus en plus de voix à la cause. De cette brève victoire devrait ressortir l'espoir, l'espoir que ce qui fut fait une fois peut se reproduire, si l'on y croit et si l'on accroît notre sentiment de pouvoir.

Le 17 novembre prochain, avec l'action «225 minutes pour 225 millions\$», nous serons tous appelés à revenir à la charge, encore une fois, pour démontrer notre volonté d'exister et de continuer à apporter soutien et espoir aux jeunes qui passent dans nos Auberges. Soyons des modèles et continuons de nous battre pour une société plus juste qui tient compte de son avenir et qui n'a pas les moyens de laisser derrière qui que ce soit. Le 17 novembre, *Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire!*



FERMÉS
POUR CAUSE
D'AUSTÉRITÉ

MOBILISATION
225 MINUTES POUR 225 MILLIONS
17 NOVEMBRE 2014
«LE COMMUNAUTAIRE, ON N'A PAS
LES MOYENS DE S'EN PASSER»

JE TIENS À MA COMMUNAUTÉ

JE SOUTIENS LE COMMUNAUTAIRE

www.jesoutienslecommunautaire.org

LE PROJET DE LOI 10: QU'EN PENSONS-NOUS?

Par Isabelle Gendreau

Le 25 septembre dernier, Gaétan Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, a déposé le projet de loi 10 (PL-10) Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux. Son contenu suscite de nombreuses réactions, notamment en ce qui a trait à l'abolition des agences régionales en santé et services sociaux. Au moment de mettre sous presse, les opposants au projet de loi 10 commençaient à se faire entendre en commission parlementaire. Les médecins ont lancé le bal en dénonçant notamment le fait que le projet de loi parlait très peu du renforcement des services de première ligne et qu'il centralisait le pouvoir au ministère. Dans ce contexte de grande incertitude, nous avons tenté de savoir ce que le mouvement communautaire pense de ce projet de loi complexe aux multiples ramifications? Vous trouverez ci-après des extraits de bulletins d'information et de communiqués de presse ainsi que des citations provenant d'un peu partout à travers le Québec qui nous aideront collectivement à mieux cerner les multiples enjeux.



«(...)Soulignons d'abord que le PL-10 ne modifie ni le Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), ni la section sur les organismes communautaires de la Loi actuelle (LSSSS articles 334 à 338). Il ne change rien au fonctionnement des OCASSS et à leur autonomie face au réseau; le financement des organismes locaux et régionaux continuera d'être attribué régionalement; quant aux organismes nationaux, ils continueront d'être financés par la direction du MSSS. Le PL-10 propose de grands chambardements dans la gestion du réseau. Les plus visibles concernent la fusion, dans chacune des régions, de l'agence et des établissements de

santé de même que la création de nouvelles instances régionales pour les administrer : 20 Centres intégrés de santé et de services sociaux (CISSS). Selon la région, entre 5 et 19 établissements seraient fusionnés au sein d'un CISSS; la région de Montréal serait divisée en 5 CISSS sous-régionaux. Les CISSS remplaceraient les Agences régionales actuelles, mais sans en avoir toutes les responsabilités : ils veilleraient à la dispensation des services des établissements, mais en fonction d'orientations et de règles, notamment budgétaires, déterminées par le ministre. En d'autres termes, les CISSS appliqueront les décisions prises par le ministre, pas nécessairement par lui personnellement, mais par la direction administrative et politique du Ministère. (...) La plupart des responsabilités qui étaient assumées par les agences pour les OCASSS seraient transférées aux CISSS. Ainsi, dans les cadres régionaux, les formulaires et

les conventions PSOC, la mention « agence » serait remplacée par « CISSS ». Les OCASSS n'ont donc pas à craindre à ce niveau. Dans une perspective d'harmonisation, le fait que le ministre dicterait davantage de règles qu'actuellement pourrait signifier la fin des différences de traitement qui crée des iniquités entre les OCASSS. Cependant, le besoin des régions d'avoir de la latitude ne disparaîtra pas. D'une certaine manière le PL-10 prouve que la régionalisation du PSOC n'empêche pas de dicter des lignes communes.»

Extrait d'un article paru dans le bulletin *Le Mémo de la Table* du 9 octobre 2014, produit par La Table des regroupements nationaux d'organismes communautaires en santé et services sociaux

SIGLES

OC : organismes communautaires
OCASSS : organismes communautaires en santé et services sociaux
TROC : Table régionale d'organismes communautaires



«La Montérégie dessert une population de près de 1 500 000 habitants, couvre un territoire de 11 142 km², compte 15 MRC et 210 municipalités. Comment pouvons-nous croire qu'un seul établissement de santé sera en mesure de planifier et organiser les besoins d'un aussi grand bassin de population? Le projet de loi stipule qu'un seul conseil d'administration sera imputable pour l'ensemble de la région. Un seul et unique conseil d'administration responsable de la mission des centres jeunesse (protection de la jeunesse), des centres hospitaliers, des services locaux communautaires (anciennement CLSC), des centres de réadaptation en déficience intellectuelle et physique, etc., et ce pour une population de 1 500 000. Nous pouvons imaginer que les réunions de ce conseil seront interminables, à moins que... à moins que le conseil d'administration concentre ses efforts, sa planification et ses décisions strictement sur les soins médicaux, les soins offerts dans les hôpitaux.

Mais les organismes communautaires sont très bien placés pour savoir qu'il y a une vie avant et après le séjour à l'hôpital. Et présentement, l'accessibilité aux services qui améliorent et préservent la qualité de vie de notre population est déjà largement en péril. L'accessibilité se traduit par des services de proximité qui sont trop souvent loin des décideurs. Ceux-ci doivent bien connaître les besoins de leurs communautés respectives afin d'organiser et de planifier les services nécessaires. Comment pourront-ils relever ce défi dans une structure pareille?

**EXTRAIT DU COMMUNIQUÉ DE PRESSE
DU 26 SEPTEMBRE DE LA TROC-M.
(MONTÉRÉGIE)**

SÉBASTIEN

RIVARD

**COORDONNATEUR DU RIOCM
(TROC DE MONTRÉAL)**

«Nous sommes inquiets de la disparition d'une instance comme l'Agence qui a pu développer une analyse de certains dossiers dans une perspective régionale. Par ailleurs, ce qui nous inquiète le plus est la création de ces super-structures comme les CISSS.

Cela a été fait dans d'autres pays comme en Angleterre et après quelques années, ils se sont rendus compte qu'il fallait revenir à de plus petites structures, à échelle plus humaine, un peu comme nos anciens CLSC... La réforme Barrette fait miroiter des économies d'échelle en coupant un niveau de gestion, mais il semble plutôt mettre la table à une structure qui permettra le financement du réseau public à l'activité pour chaque utilisateur. Cela pourra ensuite permettre plus facilement une privatisation de certaines des activités du réseau public ou l'arrivée d'une assurance privée qui permettrait aux personnes de se payer une couverture d'assurances pour certains services de santé... Nous, nous souhaiterions une plus grande participation citoyenne avec une offre de services et une structure administrative qui sont davantage à échelle humaine.»



Crédit photo: Pierre Ouimet

VÉRONIQUE THIBAUT

**COORDONNATRICE DE LA TROC-BSL
(BAS ST-LAURENT)**

«Nous avons pu rencontrer la PDG de notre Agence et lui faire part de nos inquiétudes. Elle a voulu nous rassurer en garantissant le maintien d'un responsable PSOC dans le nouveau CISSS et la poursuite de la négociation sur la reconnaissance de seuils planchers. Mais au-delà du financement des OC, nous craignons beaucoup la perte de notre identité et notre spécificité régionales. De plus, en éliminant les CA des Agences, le communautaire perd un siège et un espace pour faire valoir la réalité de la population. Les nouveaux membres du CA des CISSS seront choisis par le ministre. C'est une grosse perte pour nous. Finalement, on se demande vraiment comment cette réforme améliorera les services alors qu'aucun investissement n'est prévu. On doute que des économies soient réalisées, car comment ces super grosses structures se libéreront-elles de la bureaucratie?»

LE PROJET DE LOI 10: QU'EN PENSONS-NOUS?

ACTUALITÉS

RENAUD BEAUDRY
COORDONNATEUR DE LA TROC-CQM
(CENTRE-DU-QUÉBEC-AURICIE)

«Nous pensons que cette réforme n'annonce rien de bon ni pour la population, ni pour la prévention,



ni pour les services sociaux, ni pour les organismes communautaires (OC). On pense qu'il faut malgré tout aller au-delà de la critique et commencer à entamer un processus de négociation ferme avec le MSSS. En effet, la réforme pourrait redéfinir de façon drastique les liens entre les OC et les nouveaux CISSS. Ce sera la première fois que le financement des OC sera géré par une instance qui s'occupe de la dispensation des services à la population. Les CISSS s'intéresseront certainement aux OC qui offrent des services compatibles avec ceux du réseau public. Les Centres intégrés pourraient larguer les OC dont la mission les intéressent moins. De plus, le risque augmente que le financement soit offert en ententes de service plutôt que par du financement à la mission. Ces enjeux sont majeurs et il est d'autant plus important que le mouvement de l'action communautaire autonome soit solidaire et s'organise de façon plus efficace afin de négocier avec le MSSS. Il faudra faire valoir les objectifs des OC et défendre leur autonomie. Les OC seuls individuellement ne pourront pas faire face aux pressions éventuelles des CISSS. Il faudra trouver les points convergents entre les finalités du réseau public de santé et services sociaux et celles des OC tout en traçant clairement les limites de chacun. Pour provoquer cette négociation avec le ministre Barrette, les regroupements doivent adopter une nouvelle stratégie, voir les groupes comme un réel mouvement au-delà des memberships sectoriels. C'est un énorme défi pour le communautaire».

RÉMI FRASER
COORDONNATEUR RECONNAISSANCE
ET FINANCEMENT,
REGROUPEMENT DES AUBERGES DU
CŒUR

«La mise en place des CISSS changera profondément les dynamiques régionales. Pour l'essentiel, les CISSS auront une fonction d'exécution et une perspective socio-sanitaire. Quelle place restera-t-il pour le développement social déjà mis à mal par la réforme de 2004? Or la perspective portée par l'ACA en est d'abord une de développement social et citoyen. Certes, pour le moment, le financement PSOC n'est pas touché, mais ce changement de perspective laisse entrevoir des difficultés grandissantes à maintenir le respect de notre mission et de nos pratiques. Enfin, on sait maintenant que le PL-10 a un caractère transitoire. Les administrateurs des CISSS ont deux ans pour en assurer la réalisation. Ensuite, on passera à «autre chose» (encore!!). À quoi? Nul ne le sait. Cependant, l'orientation «l'argent suit le client» qu'on a clairement annoncée lors du dépôt du projet de loi ouvre la porte toute grande à une plus grande privatisation. Une vision que l'on voit aussi dans la réforme touchant les programmes d'employabilité, notamment visant les Carrefours Jeunesse-Emploi. Est-ce que cette vision touchera éventuellement les organismes communautaires?



RELATIONS MÈRE-FILLE : Au début, je n'y croyais pas!

Par Catherine Lemieux

J'ignore comment amorcer ce texte parce que mon passage à l'ADOberge a tellement changé ma vie familiale! Hum... Voilà, j'ai trouvé! Au tout début, je vais être honnête avec vous, je n'y croyais pas une minute. Mais mon opinion a très vite changé pour laisser place à l'espoir. J'ai vite compris qu'avec un brin de bonne foi et de la persévérance, on peut arriver à tout ce que l'on désire. À partir de ce moment-là, ma vision des choses a dérivé vers quelque chose de meilleur. Avec l'aide que j'ai eu la chance de recevoir dans cette Auberge du cœur, j'ai appris à reconnaître tout ce que j'avais et aussi à voir tous ceux qui, autour de moi, me tendaient la main afin de me remonter à la surface.

Pendant mon séjour, j'ai acquis un énorme bagage de connaissances et de trucs pour m'aider dans ma relation avec ma mère. Souvent, j'ai eu le goût de laisser tomber.

**UNE TRIBUNE POUR LES JEUNES**

CETTE TRIBUNE APPARTIENT AUX JEUNES ET REVIENDRA À CHAQUE NUMÉRO DU RACQONTEUR. CHAQUE FOIS, UN THÈME SERA IDENTIFIÉ ET UN APPEL À TOUS LES JEUNES DES AUBERGES EST LANCÉ. POUR ENCOURAGER LA PARTICIPATION, DES PRIX SONT REMIS AUX TROIS TEXTES RETENUS POUR PUBLICATION.

PROCHAIN NUMÉRO :
QU'EST-CE QUE ÇA VOUS APORTE LE POST-HÉBERGEMENT?

Remplie d'idées noires, je doutais de mon potentiel, de mon pouvoir de changer les choses. J'ai tellement travaillé et tellement donné pour que ça s'améliore. Maintenant, j'en récolte les merveilleux fruits. Ayant appris à contrôler mon agressivité et mon impulsivité, je suis capable de mieux me gérer en temps de crise. Je suis aussi capable de discuter, tout ça, très rapidement et relativement sans problème.

Ma mère et moi avons considérablement fortifié notre communication. Nous avons ensemble noué beaucoup de liens. Nous avons travaillé sur nous-mêmes et avons aussi réussi à mieux nous connaître; créant ainsi, un environnement familial plus sain. Les disputes sont moins fréquentes et les sourires, eux, très nombreux! À ce jour, je peux ajouter un nouveau paragraphe à l'histoire de ma vie. J'ai vécu une grande expérience, qui va beaucoup me servir. Que de beaux souvenirs! Que de belles connaissances! Et un autre chapitre qui vient de débiter.

Catherine Lemieux, 17 ans

Ancienne résidante de L'ADOberge (Lévis)



DOSSIER-FAMILLE

ENTREVUE

SOUTIEN AUX PARENTS À L'ANTRE-TEMPS

Par Maxime Rainville

Dans les Auberges du Cœur, nous aidons bien sûr les jeunes que nous hébergeons. Il arrive dans certains cas, que d'outiller un proche d'un jeune est aussi important et utile que d'aider directement le jeune lui-même. Quand la relation parent-jeune est difficile, recoller les pots cassés devient nécessaire, et certaines Auberges en ont fait une spécialité. Aider les parents, c'est aussi aider les jeunes. Votre humble reporter a rencontré deux intervenantes au soutien à la famille de l'Auberge du cœur l'Antre-Temps à Longueuil : Mélissa Lamoureux et Nicole Rougeau (sur la photo). L'Antre-temps est une maison d'hébergement « majeurs-mineurs » qui accueille des jeunes âgés entre 16 et 21 ans dans ses 14 lits. Elle offre aussi dix places en appartements supervisés pour les 18-25 ans.

Q : Pouvez-vous nous préciser votre rôle au sein de l'équipe d'intervention de l'Antre-Temps?

R : Notre but est d'éviter l'hébergement, surtout pour les mineurs, en essayant de trouver d'autres solutions, d'autres alternatives. Nous sommes là aussi pour améliorer la relation entre le parent et le jeune en offrant des rencontres entre eux, une série d'ateliers pour les parents ou un support

téléphonique. Le service s'adresse autant aux parents de la communauté qu'aux parents des jeunes hébergés. Nous aidons aussi autant les jeunes dont les parents sont médecins que ceux qui vivent sur l'aide sociale.

Q : Comment vous y prenez-vous pour intervenir auprès des jeunes et de leurs parents?

R : Quand les jeunes restent à l'Auberge, nous les rencontrons et discutons de la relation avec leur parent. On veut travailler sur le « lien du cœur », sur l'amour qui existe entre les deux, pas juste sur les gestes ou comportements qui ont choqué ou blessé. Il est donc important de créer un lien de confiance entre nous (les intervenants) et le jeune mais aussi avec le parent. Si les deux

personnes sont prêtes, nous organisons une rencontre.

Nous avons aussi une série de 10 ateliers pour les parents. On y aborde différents thèmes : la communication, l'adolescence, les règles de vie, etc. Habituellement, le groupe est formé de 10-12 parents. Il est même possible après la série d'ateliers, de participer à un suivi à chaque mois pour rassurer les parents et répondre à leurs préoccupations.



TÉMOIGNAGE D'UNE MÈRE

Dans la dernière année, les intervenantes de l'Antre-Temps m'ont été d'un précieux secours. J'ai été supporté en tant que mère d'un jeune qui a vécu des difficultés, autant par des rencontres individuelles que de groupes avec d'autres parents vivant des difficultés avec leur jeune. Elles ont aussi offert un encadrement et un support à mon jeune qui lui ont permis de remonter la pente. Les deux formules, l'Auberge et les appartements supervisés, avec tout le support des intervenantes sont de très bons moyens pour permettre à de « grands ados » de trouver leur place dans la vie. Je les remercie de tout mon cœur.

-Sylvie

ENTREVUE - SOUTIEN AUX PARENTS À L'ANTRE-

Q : Quels sont les éléments qui font en sorte que votre intervention sera positive sur les jeunes et leurs parents?

R : L'élément majeur autant pour le jeune que le parent, c'est de vouloir se remettre en question, car retrouver la confiance de l'un envers l'autre quand le lien a été brisé nécessite une ouverture à vouloir changer. Sinon la rencontre va se baser sur la confrontation, le traditionnel « c'est toujours la faute de l'autre ». Un autre élément important est d'amener les personnes à parler avec leur cœur, leurs émotions. Le rationnel rappelle les faits, les blessures, la confrontation. Il faut aller dans la zone des émotions pour que l'intervention soit positive.

Q : À l'inverse, quels sont les obstacles que vous avez rencontrés qui peuvent compromettre l'intervention que vous souhaitiez faire?

R : Les parents qui veulent tout contrôler, qui ne veulent pas se remettre en question. Il arrive que le jeune qui est hébergé va très bien ici, et certains parents sont fâchés ou déçus, car à la maison, c'est l'enfer. Ils se jugent et croient qu'ils sont de « mauvais parents ». Dans ces cas-là, nous essayons de travailler avec les parents sur leur confiance en eux. Il y a des parents qui, même après quelques années, appellent parce qu'ils souhaitent se faire rassurer. Ils nous demandent s'ils ont pris la bonne décision ou pourquoi leur jeune agit de telle façon.

Q: Combien de jeunes et de parents pouvez-vous aider en une année?

R : L'année passée, nous avons répondu à 103 appels, organisé 45 rencontres familiales (parents-jeunes), et organisé 40 rencontres avec le jeune seulement. Quinze parents ont participé à la série d'ateliers de soutien, et 10 parents ont participé au suivi mensuel après les ateliers.

Q : Êtes-vous amenés à travailler avec d'autres ressources du milieu?

R : Ça dépend, les échanges d'information avec les intervenants du CLSC ou des écoles s'avèrent intéressants pour connaître ce qui a été fait, et avoir la perception de l'intervenant sur la situation. Mais travailler avec eux, ça dépend avec quel intervenant. Il y a aussi beaucoup de roulement de personnel, ce qui rend le partenariat parfois difficile. Le CLSC fait la promotion de notre service d'aide aux parents auprès des gens qui le fréquentent.

Q: Selon vous, en quoi le service aux parents que l'Antre-Temps offre, qui est donc communautaire, diffère de celui des institutions?

R: Le côté humain. Nous allons nous adapter aux besoins du groupe avec lequel on travaille. Nous sommes flexibles et à l'écoute du groupe. Par exemple, si un parent a besoin de parler 10 minutes durant un atelier parce qu'il a vécu quelque chose d'intense et veut le partager, on lui donne. De plus, nous connaissons les jeunes qui

TÉMOIGNAGE D'UN PÈRE

Un petit mot pour te dire que je suis content de t'avoir rencontré. Ton écoute et surtout tes interventions m'ont aidé à mieux comprendre nos adolescents. De plus, ça m'a aidé aussi à me comprendre moi-même. Pourquoi un geste qui paraît anodin vient me chercher si profondément! En allant creuser un peu plus, je me suis aperçu que ce n'est pas le geste mais plutôt les conséquences possibles et hypothétiques qui me font réagir. Merci à toi et à toute l'équipe qui avez su désamorcer les tensions accumulées. Mieux on comprend et plus on est en mesure d'apporter et maîtriser les problèmes. Les outils reçus nous permettront à ma conjointe et moi d'être de meilleures personnes dans la vie de tous les jours!
-Louis

viennent dans l'Auberge, nous sommes des intervenants de terrain.

Q : De quelle façon financez-vous votre service dédié aux parents?

R : Grâce à Centraide, l'Antre-Temps a assez d'argent pour financer 2 postes à 3 jours par semaine. Pour compléter notre temps plein, nous avons d'autres tâches, comme faire une journée de plancher à l'Auberge.

Q : Par rapport au service aux parents, avez-vous des projets ou des objectifs pour les prochaines années?

R : Nous souhaitons continuer la promotion auprès du CLSC

Suite page 9

ACTUALITES

LANCEMENT DE LA DÉCLARATION D'ENGAGEMENT POUR LA JEUNESSE

Par Isabelle Gendreau

Le 9 octobre dernier, à Québec, le Regroupement des Auberges du coeur du Québec a participé au lancement et à une première séance de signatures de la *Déclaration d'engagement envers la jeunesse : Pour l'inclusion sociale et le développement du pouvoir d'agir des jeunes*.

L'idée originale venue du ROCAJQ a été soutenue par la Coalition Interjeunes qui a contribué à la rédaction du texte de la Déclaration. Elle vise à créer un mouvement large et rassembleur pour une plus grande participation citoyenne des jeunes dans notre société.

Ce mouvement qui sera porté dans les prochains mois par les groupes d'action communautaire autonome jeunesse devra s'étendre à d'autres partenaires, autant des organisations que des individus, qui souhaitent travailler à l'inclusion sociale et le développement du pouvoir d'agir des jeunes. L'Association Creavif s'est associée activement à ce mouvement et travaille notamment à créer des liens avec des partenaires en-dehors du Québec, notamment en France et en Belgique. À la suite du



lancement, déjà 83 personnes avaient signé la Déclaration et elle a aussi été présentée au premier ministre Philippe Couillard qui a trouvé la démarche intéressante.

Les organismes membres de la Coalition Interjeunes sont : le Regroupement des organismes communautaires autonomes jeunesse du Québec (ROCAJQ), le Regroupement des maisons de jeunes du Québec (RMJQ), le Regroupement des Auberges du cœur du Québec (RACQ), le Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage (ROCQLD) et le Regroupement des organismes communautaires québécois pour le travail de rue (ROCQTR). Interjeunes représente 350 organismes fréquentés par 370 000 jeunes partout au Québec.



Entrevue- suite et fin de la page 8

(car c'est relativement nouveau), mais aussi auprès des écoles. Nous aimerions prévenir les situations dès le début, donc offrir notre service aux parents d'adolescents de 13-14 ans. L'âge des résidents de l'Antre-Temps est 16-21 ans, et dans plusieurs situations, les parents et les jeunes auraient apprécié notre aide plus tôt, avant que le conflit entre eux aille aussi loin.



VOYAGE AU COEUR DE L'INTERVENTION

L'empowerment : vers une plus grande liberté

Par Marc St-Louis

Dans la première partie de ce texte (*Le RACQonteur, printemps-été 2014*), j'ai abordé les conséquences négatives qui découlent de la perte ou de l'absence de pouvoir personnel sur le développement de la personne humaine. Précisons maintenant la forme particulière que prend le déficit de pouvoir chez les jeunes hébergés par les Auberges.

Il y a d'abord le **déficit du pouvoir d'être** (interdiction ou impossibilité d'être soi, peu ou aucune reconnaissance de leurs forces, de leur expertise, identité construite sur ce qui est perçu comme pathologique par le milieu); le **déficit d'avoir** (revenu insuffisant pour répondre aux besoins de base); le **déficit de savoir** (très souvent dû à une scolarité limitée, à peu d'expériences de travail, etc.); le **déficit de pouvoir proprement dit** (pouvoir de décider, de choisir, d'agir limité par contraintes extérieures, dépendance institutionnelle); le **déficit relationnel** (isolement social, parfois habiletés sociales limitées, difficultés à gérer les conflits, etc.).

Pour faire contrepoids à tout cela, il importe donc de tenter de combler ces déficits et idéalement d'agir sur les contextes (micros et macros). En m'inspirant largement de la réflexion de la Maison Raymond Roy (Auberge du cœur de Victoriaville qui

héberge des jeunes âgés de 18 à 29 ans) sur le sujet, il me semble que les efforts d'empowerment individuel doivent s'articuler minimalement autour de cinq axes.

LE LIEN (J'AI ÉTÉ RECONNU)

D'abord et avant tout, il faut toucher l'être pour donner ou redonner du sens à l'agir. La motivation à avancer, à transformer sa vie peut se nourrir du fait d'être l'objet d'un regard bienveillant. Être partie prenante d'une relation faite d'acceptation et d'encouragement permet de renouer avec soi et peut devenir une stimulation à se remettre en marche. Nul n'est une île. La consolidation de ce que nous sommes en tant qu'être passe par le regard d'autrui, passe par l'expérience d'une rencontre, d'un lien riche et rassurant.

L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE (JE NE SUIS PLUS EN SURVIE)

Vouloir redonner du pouvoir aux jeunes sans se préoccuper de leurs conditions de vie, particulièrement tout ce qui touche aux revenus, au logement et à l'accès aux services, ne ferait pas grand sens. La réalité matérielle de leur existence représente, avec le besoin d'un véritable lien, le fondement qui rend possible tout le reste.

L'ACQUISITION DE CONNAISSANCE ET LE DÉVELOPPEMENT D'UNE CONSCIENCE CRITIQUE (J'AI APPRIS, J'AI COMPRIS)

L'intégration à un monde aussi complexe que le nôtre suppose l'accès à un volume de connaissances de plus en plus grand. Le fait d'en être privé favorise l'expérience d'un sentiment permanent d'impuissance qu'on cherche à compenser par la construction d'explications simples («*cé toute de la marde*», «*cé toute des pourris*», «*fuck le système*») qui ne permettent en rien d'agir dans le sens du changement. De plus, notre monde n'est pas seulement complexe, mais aussi traversé de rapports de force où celui qui sait a généralement une longueur d'avance sur celui qui ne sait pas. Or, la plupart des rapports de force visent l'avancement et la consolidation des avantages de certains individus et groupes sociaux, généralement au détriment de tous les autres. Conditions de possibilité à cet état de fait : ceux et celles qui n'ont droit qu'aux miettes du gâteau doivent croire qu'ils sont seuls responsables du fait qu'ils n'ont que les miettes et qu'il est normal et inévitable qu'il en soit ainsi. Pour nombre de jeunes des Auberges, cela fonctionne. Au fond d'eux-mêmes, ils ont très souvent intériorisé l'idée que s'ils en sont là, c'est qu'ils sont défailants d'une manière

VOYAGE AU COEUR DE L'INTERVENTION

ou d'une autre. Les aider à développer l'étendue de leurs connaissances et à comprendre les forces qui influent sur leur réalité peut donc contribuer à améliorer leur confiance en eux, à effacer des formes subtiles de culpabilité et à se reconnaître un droit à être ce qu'ils sont et à agir dans le sens de leurs aspirations.

LE DÉVELOPPEMENT DE COMPÉTENCES (JE SAIS FAIRE)

Depuis mes débuts en intervention, je ne compte plus le nombre de jeunes passés par le Centre jeunesse que j'ai vu arriver en hébergement en brandissant ce qu'ils considéraient être un diplôme d'électricien, de plombier, etc. Le besoin d'afficher socialement que nous maîtrisons un savoir-faire est en fait presque aussi important pour notre équilibre que de répondre à nos besoins de base. Cela nous permet de nous positionner dans le clan, de revendiquer une place et d'en tirer une reconnaissance. Peu scolarisés, peu ou pas d'expérience de travail, les jeunes des Auberges sont donc particulièrement vulnérables à ce chapitre.

Par ailleurs, j'ai aussi en mémoire la fierté de ces jeunes après avoir réparé le mur qu'ils avaient eux-mêmes légèrement abîmé. Fierté pas seulement d'avoir fait amende honorable, mais aussi, et surtout, d'avoir été capable de bien faire ce qu'on venait de leur apprendre. Heureusement, l'obtention d'un diplôme n'est pas la seule façon d'aider les jeunes à faire des gains. L'acquisition de n'importe



Photos de Dominique Lafond tirées du livre «Les Auberges du cœur : L'art de raccrocher les jeunes». Voici deux photos prises dans les Auberges du cœur suivantes: L'Avenue Hébergement communautaire et Le Baluchon.

quel savoir-faire, si petit soit-il, atteint l'être en profondeur. Et chaque pas dans cette direction donne du courage pour le pas suivant.

LA PARTICIPATION (J'AI AGI)

J'ai agi et je n'ai pas agi seul. Je me suis relié à d'autres pour réaliser quelque chose, pour atteindre un objectif. La participation suppose que le jeune a reconnu qu'il n'était pas seul et qu'il pouvait jouer un rôle dans la vie d'un groupe, quel qu'il soit. Qu'importe que cette participation se fasse sur la pointe des pieds ou à bras le corps. Il s'agira toujours d'un processus de toute façon, ce qui laisse entendre d'entrée de jeu que l'intensité

de la participation variera. Collaboration à la vie de la maison, prise de responsabilités, réalisations de projets collectifs, etc., peu importe la forme et le degré d'implication, ce qui compte, c'est que les possibilités de sortir un peu de soi existent.

Au final, chaque axe est une porte d'entrée à partir de laquelle on peut espérer faire évoluer positivement chez les jeunes leur sentiment de capacité personnelle et le sentiment de leur propre acceptabilité. Une fois la relation établie, peu importe par où on commence, car tous les gains en empowerment pourront mener à un accroissement de liberté, enjeu véritable de cette démarche.

COMMETTEZ-VOUS AU SEIN D'UN COMITÉ

UN MOT DE LA CHEF DU COMITÉ VIE ASSOCIATIVE

Par Chantale Larouche

Les membres du comité vie associative m'ont désignée pour me commettre un peu, beaucoup, passionnément dans cette parution du RACQONTEUR. Je me lance donc avec humilité...

Active dans ce légendaire comité depuis 22 ans, je pourrais aisément écrire quelques chapitres sur le sujet. Mais ce qui se dit dans le comité, reste dans le comité... Au fil des ans, ce comité a subi quelques lifting l'amenant à redéfinir son identité. Du comité formation (avec une majeure en Mineurs), il est passé au comité soutien échanges, pour devenir quelques années plus tard le comité vie associative.

Mais n'entrent pas qui veut dans ce comité sélect. Beaucoup d'envieux, peu d'élus. Les entrevues de sélection sont peaufinées d'année en année, afin de choisir des candidats de haute voltige qui sauront apporter une valeur ajoutée à l'excellente

réputation de ce comité. Mais bon, comme les temps sont durs, il a bien fallu ajuster le tir vu le calibre à la baisse de l'éventail de candidats au cours des dernières années. Les membres dinosaures du comité ont su composer avec cette nouvelle réalité en mettant sur pied un programme d'éducation axé tant sur le savoir-être que le savoir-faire de ses recrues. Certains ont abandonné en période de probation, mais ceux qui ont persisté, ont gagné quelques galons qui rejaillissent maintenant sur le comité.

Au sein du comité, chacun a son rôle bien défini. Il y a la Chef, la Duchesse, les sous-fifres, le porte-parole, celle qui pleure, l'homme qui ne sourit jamais sur les photos pour être plus beau et bien sûr, les recrues. Il y a aussi les membres honoraires, ceux qui quittent avec la carte chouchoy en mains et Feu notre lionne, la belle Jacynthe de SOS Jeunesse. Il y a également

les membres sympathisants, le Blondeau, les Richards, la belle Blonde...

Outre la valeur incommensurable des membres, le secret du succès de ce comité réside en grande partie dans sa stabilité et sa constance. Les rencontres ont toujours lieu à Québec, à la Maison Richelieu, à 10h. La Chef accueille ses invités avec des petites gourmandises. On commande du poulet St-Hubert pour dîner, mais la Chef a toujours son lunch. Pour chacune de nos rencontres, notre Jacques à nous achète un panier cadeaux de son entreprise d'insertion sociale qu'il fait tirer parmi ses collègues du comité. André dit toujours qu'il ne gagne jamais alors que tous s'acharnent à lui rappeler que c'est faux!!!

Bref, c'est ça qui est ça dans le merveilleux monde du comité vie associative...



Le Comité vie associative dans toute sa splendeur!
Devant : Caroline Grondin, L'ADOberge, Rémi Fraser, RACQ, Andrée St-Jean, Chaumière Jeunesse, Chantal Larouche, Maison Richelieu Hébergement Jeunesse; au centre : Jacques Baillargeon, Habitations L'Escalier, Karina Fleury, Tandem Jeunesse, Martin Monette, La Source-Soleil; haut : André Lepage, Le Transit.

Par Paule Dalphond

Saviez-vous que 30% (2 millions) de travailleurs québécois n'ont aucune couverture d'épargne retraite et que ces gens sont majoritairement des travailleurs de petites et moyennes entreprises et bien entendu du communautaire? De ce nombre, 500000 travailleurs gagnent entre 30 000\$ et 50 000\$)

Le **RVER** (Régime Volontaire d'Épargne-Retraite) est un régime d'épargne retraite collectif, offert à tout particulier : employés, travailleurs autonomes, épargnants et dirigeants. Il doit être offert par l'employeur et fourni par un administrateur détenant une autorisation de l'Autorité des marchés financiers (AMF).

L'administrateur peut être une institution financière, compagnie d'assurances, etc. Le **RVER** est comme le REER au niveau de la loi sur l'impôt et il y a une cotisation maximale annuelle.

Le rôle de l'administrateur est d'enregistrer le régime auprès de la Régie de rentes du Québec, voir à sa gestion, s'assurer que les cotisations prévues sont versées et fournir l'information aux employeurs, employés et la Régie.

C'est volontaire de cotiser pour l'employé! Un employé visé est : salarié, âgé de 18 ans ou plus et qui compte un an de service continu.

C'est obligatoire de l'offrir pour

l'employeur (Tout employeur de plus de 5 employés) ! Donc toutes les Auberges du cœur sont visées. Si vous offrez déjà un régime collectif à **tous vos employés** vous n'êtes pas tenu d'offrir le **RVER**.

L'employeur est obligé d'avoir une adhésion auprès d'un administrateur et de l'offrir à ses employés. Si l'employé refuse, l'employeur devra ré-offrir le **RVER** dans deux ans. L'employeur n'est pas obligé de cotiser, par contre s'il le fait ses cotisations sont donc immobilisées (l'employé ne pourrait les retirer qu'à sa retraite). Les cotisations de l'employé sont mobilisées (peut les retirer comme un REER), dans le cas où l'employé change d'employeur, il pourra continuer de cotiser avec le même administrateur.

Les organismes de surveillances sont les normes du travail (CNT) et la Régie des rentes du Québec. Pour en savoir plus sur le RVER visitez le www.rver.gouv.qc.ca
PS Cette chronique financière vous est offerte par Paule Dalphond, coordonnatrice administration et finances pour le Regroupement des Auberges du cœur du Québec . N'hésitez pas à la contacter pour plus d'infos au 514-523-8559 p.202



L'obligation de l'employeur :	Date butoir de mise en place d'un RVER
Nombre d'employés visés	Date butoir de mise en place
20 employés visés ou plus au 30 juin 2016	31 décembre 2015
10 à 19 employés visés au 30 juin 2017	31 décembre 2017
5 à 9 employés	pas de date butoire encore mais au plus tard le 1er janvier 2018

Espace-Temps 2014-10

Le Lenteur-Preste repousse une attaque temporelle de l'implacable Dr. Brouillard (1^{ère} partie)

Ce qu'il y a de fascinant dans le périple du Lenteur-Preste dans l'espace intersidéral, c'est que tout ne ressemble à rien ou à n'importe quoi, parfois ça ressemble même à ce à quoi ça ressemblait. Tenez, ce matin, j'étais en train de mettre une brassée au lavage quand tout à coup un fort sentiment de déjà-vu m'a envahi. Le temps avait suspendu son vol, bien pire, il était reparti par en arrière. Nous étions sous l'emprise du rayon spatio-temporel de l'injustifiable Dr. Brouillard. Peu à peu, toutes les améliorations qu'on avait apportées au vaisseau disparaissaient sans compter notre nouvel armement qu'on s'appropriait à installer, le faisceau protonique au bout du tunnel X120M\$ qui aurait pu nous aider à repousser la sournoise attaque. Pire, on allait vers la déconstruction complète du navire, mettant en péril la survie même de l'équipage. Ah ! Quel plan diabolique de l'inénarrable protagoniste ! Oups, désolé, je vous quitte un instant, je dois mettre mon linge dans la sècheuse. Je reviens tout à l'heure.

* * *

À vos ordres, mon commandant!

Il y a une grande différence entre gouverner et commander. Gouverner implique une vision et une responsabilité où on doit répondre des conséquences des décisions auprès des personnes concernées. Ainsi, gouverner un État, c'est répondre de ses actes envers la population qui nous élit. Ça devrait se faire au quotidien mais on a plutôt tendance à ne le faire qu'aux 4 ans et encore !

Commander, c'est fixer un objectif et ordonner à d'autres de l'atteindre. C'est ainsi que ça fonctionne dans l'armée. Déloge l'ennemi de ce pont ! Détruisez ce dépôt d'armes ! Bien sûr, rien n'est si simple. Par exemple, le dépôt d'armes était à côté d'un hôpital qui y a passé aussi, c'est ce qu'on appelle les dommages collatéraux. Quand ça arrive dans l'armée, on dit qu'on regrette et/ou que c'est la faute des exécutants et... on recommence le lendemain.

Le gouvernement Couillard a déclaré la guerre au

déficit. Il a fixé des objectifs (Coupez tant de millions dans tel ministère et tel autre et tel autre...) et ordonné de les atteindre et il y a beaucoup de dommages collatéraux. Des fois, il semble qu'il n'y ait que ça, des dommages collatéraux.

Mais c'est quoi cette guerre ? On nous dit que c'est parce qu'on vit au-dessus de nos moyens, qu'on a des programmes qu'on ne peut pas se payer, qu'il faut être dans la moyenne canadienne, etc. Mais n'avions-nous pas atteint le déficit zéro il y a quelques années avec les mêmes programmes et l'objectif d'être mieux que la moyenne canadienne ? Qu'est-ce qui s'est passé ? Il s'est passé que depuis la crise de 2008, l'économie tourne au ralenti, que les revenus ont baissé et les besoins de la population ont augmenté. C'est la normalité et la normalité veut aussi que les gouvernements jouent un rôle de moteur économique

durant ces périodes, pas d'éteignoir. Mais il s'est passé aussi que les agences de notation et les grandes financières, celles-là même qui nous ont précipités dans la crise en 2008 par leur voracité et leur imprévoyance ont pris du pouvoir sur les États et font pression pour s'assurer que l'argent de la population aille vers elles plutôt que de retourner à la population. Dans le sud de l'Europe, presque tous les pays ont goûté à ce traitement qui, comme une maladie,

se propage. On devrait avoir un gouvernement qui nous protège, mais on a un gouvernement qui obéit. Comme si le commandement était finalement au dessus d'eux, détenu par des gens pour qui on n'a jamais voté.

Et nous, du communautaire... On ramasse les pots cassés, on s'occupe des dommages collatéraux qui continuent de s'accumuler (en espérant qu'on n'en devienne pas nous-mêmes) et on craint que nos moyens, déjà insuffisants, passent à leur tour dans la chaîne de commandement.

J'hais les guerres, toutes les guerres, surtout celles qui ont comme cible l'espoir.

* * *

Le Lenteur-Preste repousse une attaque temporelle de l'implacable Dr. Brouillard (2^e partie)

Me voilà de retour. Ainsi, devant la catastrophe qui
(suite page 15)



Par Maxime Rainville LABYRINTHE

RIRE AU MAX



Suite et fin de la page 14

pointait, il ne restait qu'une possibilité de s'en sortir, appeler toute la flotte de la galaxie pour lutter contre notre ennemi commun. Des appels furent lancés à l'escadrille Crakpourtoémoncoco ainsi qu'aux vaisseaux C.Q.Morissio et Montérégio. Ensemble, nous réussîmes à faire reculer l'incompressible Dr. Brouillard. Le temps, enfin, se remet à aller de l'avant. Mais avec tout ça, je dois tout de même recommencer ma brassée... Cent fois sur le métier remettez votre ouvrage et à cœur vaillant, rien d'impossible, à ce qu'on dit.

Le RACQonteur est le bulletin d'information du Regroupement des Auberges du cœur du Québec.

Les 28 Auberges du cœur sont des maisons d'hébergement communautaire jeunesse situées dans 10 régions du Québec. Elles hébergent, accompagnent et soutiennent plus de 2500 jeunes chaque année.

COMITÉ ÉDITORIAL

Isabelle Gendreau,
Sylvain Gervais, Maxime Rainville.

COLLABORATEURS

Johanne Cooper,
Paule Dalphond, Rémi Fraser,
Isabelle Gendreau,
Chantal Larouche,
Catherine Lemieux,
Maxime Rainville, Marc St-Louis.

GRAPHISME ET MISE EN PAGE

Erika Rosira



Le Regroupement
des Auberges du cœur du Québec

4246 rue Jean Talon, Tour sud
Bureau 16, Montréal, H1S 1J8

514-523-8559

info@aubergesducoeur.org
www.aubergesducoeur.org

MOBILISATION
225 MINUTES
POUR 225 MILLIONS

FERMÉES

POUR CAUSE
D'AUSTÉRITÉ

17 NOVEMBRE 2014

PARTOUT AU QUÉBEC

« LE COMMUNAUTAIRE, ON N'A PAS LES MOYENS DE S'EN PASSER! »

JE TIENS À MA
COMMUNAUTÉ



JE SOUTIENS LE
COMMUNAUTAIRE

[HTTP://JESOUTIENSLECOMMUNAUTAIRE.ORG/](http://jesoutienslecommunautaire.org/)